



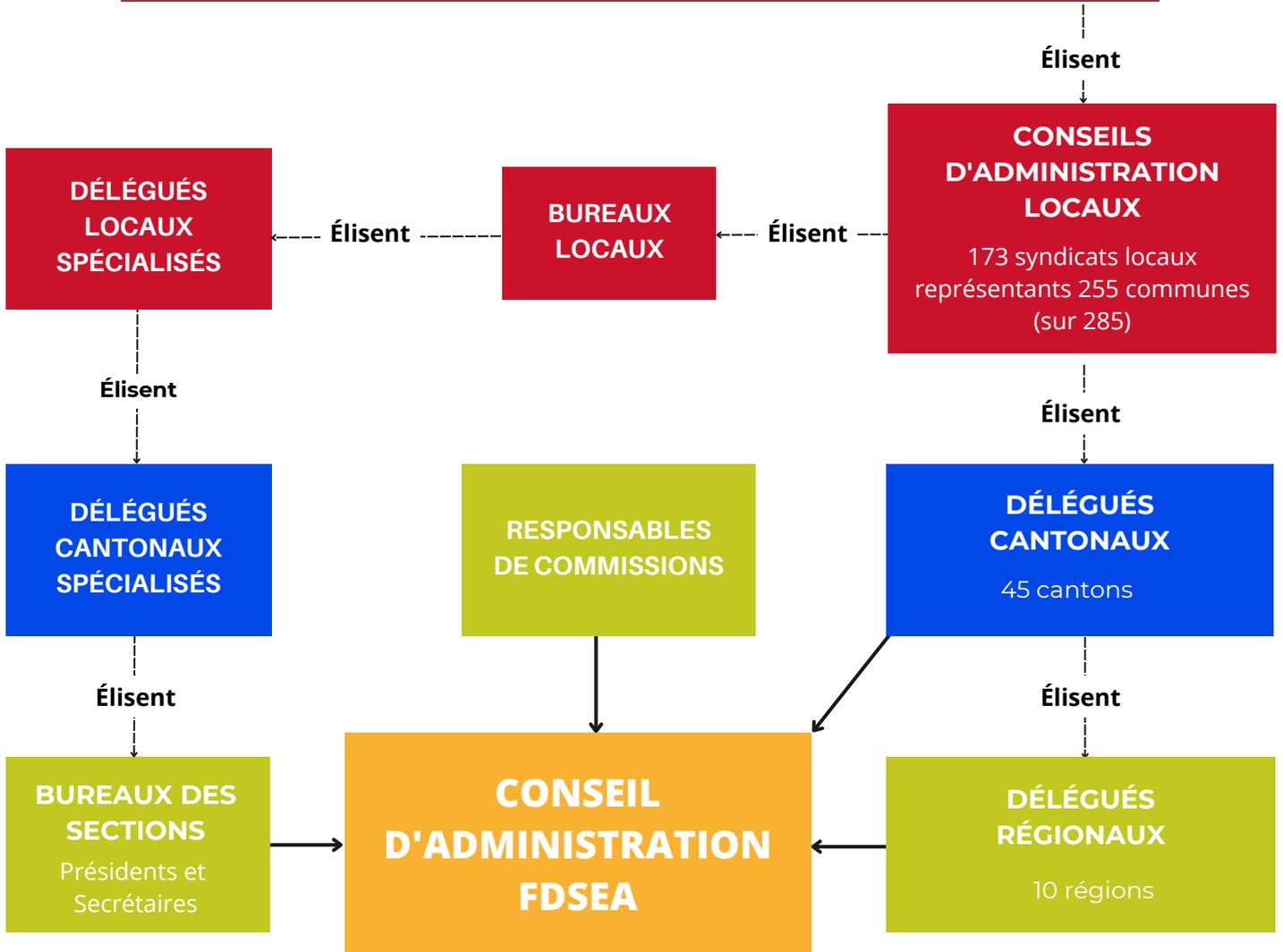
2024

DOSSIER DE PRESSE

Présentation de la nouvelle équipe de la FDSEA de l'Aveyron

LE FONCTIONNEMENT DE LA FDSEA

4 300 ADHÉRENTS



Élection du 08/03/2024,
composition du bureau :



Groupe Syndical

“ La FDSEA, c'est avant tout l'émanation des adhérents et de leurs syndicats ”

locaux
Dominique Fayel

1- LES INSTANCES LOCALES

FDSEA

Syndicats locaux ? Késako ?

Leurs missions « être au plus près des adhérents ».

- **Lieu d'échange entre les agriculteurs** : creuset d'idées pour préparer l'avenir ensemble pour peu qu'on se donne les moyens de le faire vivre.
- Le syndicat local doit faire **la synthèse des questions/problèmes locaux** et définir les moyens, les actions pour y apporter des réponses.

- Le syndicat est un **lieu d'informations et de formations** :
 - Sujets règlementaires,
 - Sujets économiques et techniques : ex - réaliser DUERP,
 - Sujets territoriaux : ex - cartographie des cours d'eau.

- **Lieu de convivialité** : ne pas négliger le verre de l'amitié à l'issue des réunions, programmer un repas de fin d'année.

S'engager et prendre des responsabilités ne doit pas reposer sur une seule personne : cela peut prendre du temps et cela peut être éprouvant. Il est utile que le responsable (président local, délégué cantonal,...) et son équipe suivent cela ensemble. Déléguer est indispensable pour le bon fonctionnement du syndicat. N'hésitez pas à faire appel à vos suppléants.



LES MISSIONS DU PRÉSIDENT LOCAL



- **Constituer et animer une équipe** autour de soi afin de **faire vivre le syndicat local** : ne pas hésiter à s'appuyer sur les membres de son bureau local.
- **Donner l'avis du syndicat local sur les dossiers fonciers.**
- **Etre un relais efficace de l'information.**
- Etre capable d'**aider les adhérents à trouver une réponse à leur question, une solution à leur problème.**
- **Etre le porte-parole des agriculteurs et nous faire remonter tous les problèmes sur le secteur** (foncier, contrôle, autres questions...) pour trouver des solutions.
- **Mobiliser les adhérents à l'occasion des manifestations.**



LES MISSIONS DU DÉLÉGUÉ CANTONAL



- **Interlocuteur des présidents locaux.**
- **Assurer le lien entre les présidents locaux et le délégué régional**
- **Etre un relais efficace de l'information.**
- **Animer les réunions cantonales** en s'appuyant sur les représentants des sections élus aux cantons et/ou l'animateur
- **Prendre part au conseil d'administration, instance décisionnaire de la FDSEA.**

2- LES INSTANCES DE LA FDSEA

Conseil d'Administration : "Instance décisionnaire"

Lieu de débat et de validation des positions, des projets, des actions syndicales... Sa composition :

- Président, secrétaire, vice-présidents, secrétaires généraux adjoints de la FDSEA ;
- Présidents et secrétaires des sections et commissions ;
- Délégués régionaux et cantonaux titulaires ;
- Membres invités : délégués régionaux suppléants et le bureau des agricultrices
- Représentants des OPA et organisations de service ;
- Administrateurs nationaux FNSEA, JA et associations spécialisées (FNB, FNPL, FNO, FNP,...).

Fréquence : 1 réunion tous les mois, le 2ème vendredi de chaque mois à Rodez.

Préparation des réunions : pour une bonne efficacité, les délégués cantonaux sont invités à prendre contact avec leurs Présidents de syndicat en amont de la réunion, afin d'établir avec eux les points à évoquer au CA.

Ordre du jour :

- Tour d'actualité ;
- Présentation d'une filière et des revendications des sections ;
- Dossiers à caractère départemental tels que : réforme PAC, sécheresse, ...
- Validation / amendements des projets et orientations tels que les objectifs du projet agricole départemental ;
- Décision statutaire telle que : montant des cotisations syndicales, ristourne au syndicat local.

Sa force : ce sont les représentants du réseau syndical (régionaux et cantonaux) qui constituent la majorité des membres du conseil.

Groupe Syndical : "La force du réseau"

Composée des délégués régionaux, du président, des secrétaires généraux de la FDSEA et des présidents JA, c'est l'instance d'échanges sur la vie du réseau : problèmes remontés du terrain, actions menées par les équipes locales, organisation des manifestations et de la mobilisation...

Fréquence : 1 réunion par mois.

Préparation des réunions : pour un bon fonctionnement de cette instance, les délégués régionaux sont invités à préparer la réunion en amont, en ayant un contact direct avec leurs délégués cantonaux, afin de les écouter sur leurs problèmes et positions mais aussi recueillir leurs souhaits de projet.

Bureau : "Instance d'échanges et préparation des CA"

Composée des délégués régionaux, du président et secrétaires de la FDSEA et du président des JA, des présidents des sections et commissions, et des présidents des OPA. C'est l'instance des débats et des échanges plus centrés sur l'examen du travail des sections et commissions de la FDSEA et les remontées à exposer en CA. C'est une instance qui a la charge de préparer les questions à trancher en conseil d'administration

Fréquence : 1 réunion tous les 2 mois à Rodez

Sections, Commissions et Groupes de Travail : "des lieux de débats et de propositions"

Les sections et les commissions sont composées des délégués cantonaux spécialisés élus dans les cantons et d'un second collège issu de représentants des OPA aveyronnaises pour les sections. Avec une approche spécialisée ou transversale, ces instances sont un lieu de débats et de propositions ; elles préparent les décisions du Conseil d'Administration.

Fréquence : définie par chaque section (en général un CA par trimestre, en fonction de l'actualité syndicale)

8 sections économiques

Agriculture Biologique
Bovins lait
Bovins viande
Caprins
Ovins lait
Ovins viande
Porcins

Production et Transformation produits fermiers

5 sections sociales

Agricultrices
Anciens exploitants
Bailleurs
Employeurs de main d'œuvre
Fermiers

4 sections territoriales et transversales

Chasse et Dégâts de gibier
Communication
Environnement
Transmission

8 commissions

Agriculteurs pluriactifs ou à titre secondaire
Arboriculture et viticulture
Autres élevages
Fiscale et sociale
Forêt
Statuts et conflits
Tourisme
Préservation du foncier et des territoires

5 groupes de travail

Agriculture Associative
Développement
Économie
Enseignement et formations
Structure

NOUVEAUTÉ

COMMISSION PRÉSERVATION DU FONCIER

COMPOSITION DU BUREAU ÉLU LE 8 MARS 2024

PRÉSIDENTE :

VIARGUES Marie-Amélie, Caumels 12320 PRUINES

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX :

ALBESPY Germain, La Rivière 12200 LABASTIDE L'EVEQUE
MAYMARD Samuel, Frontin, 12780 VEZINS

**SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX
ADJOINTS :**

CAREL Bérangère, Flars, 12740 SEBAZAC CONCOURES
DESPLAS Stéphane, les Planquettes, 12230 SAUCLIERES

1er VICE-PRÉSIDENT :

FAGEGALTIER Benoît, Brenac. 12420 GRAISSAC

VICE-PRÉSIDENTS :

FALIP Patrice, Route de Lunel, 12320 ST CYPRIEN
FAYEL Dominique, la Besse. 12320 SENERGUES

TRÉSORIER :

SAINT-AFFRE Laurent, Brengou 12260 OLS ET RINHODES

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX:

ALBESPY Germain, La Rivière, 12200 LABASTIDE L'EVEQUE
ALBINET Jean Luc, Rouvellac, 12120 RULLAC ST CIRQ
BESSON Jacques, Le Bournhou, 12130 AURELLE VERLAC
BEX Laurent, Le Pouget, 12220 GALGAN
CABANTOUS Jean Pierre, Rte de Clairvaux, 12330 VALADY
CARRIERE Nicolas, Bonnefille, 12380 LAVAL ROQUECEZIERE
CHABBERT Sylvain, Vic, 12370 BELMONT SUR RANCE
CHASSAN Christian, les Donhes Hutes, 12780 VEZINS
DESPLAS Stéphane, les Planquettes, 12230 SAUCLIERES
FAGEGALTIER Benoit, Brenac. 12420 GRAISSAC
FLEYS François, Gandalou 12340 RODELLE
FRECHOU GREGORY, Previnquieres, 125150 SEVERAC D'AVEYRON
NAYROLLES Bruno, Solassols, 12460 SAINT AMANS DES COTS

PRESIDENTS DES SECTIONS SPECIALISEES :

BOVINS LAIT	FALIP Claude, Les Cammas, 12320 ST CYPRIEN MALGOUYRES Christophe, Monceze, 12120 ST JULIETTE
BOVINS VIANDE :	NAYROLLES Bruno, Solassols, 12460 ST AMANS DES COTS REY Marc, Maury, 12800 CAMJAC
PORCS :	
OVINS VIANDE :	CAVAIGNAC Laurent, Le Garric, 12220 ROUSSENNAC
OVINS LAIT :	DESPLAS Stéphane, les Planquettes, 12230 SAUCLIERES
CAPRINS :	ROQUEFEUIL Sandrine, Gabriac, 12220 LES ALBRES SOULIE Annabelle, Fayet bas, 12240 CAMJAC
ENVIRONNEMENT TERRITOIRE :	BOUSQUET Thierry, Le Viala, 12120 STE JULIETTE CAREL Bérangère, Flars, 12740 SEBAZAC CONCOURS
CHASSE ET DEGATS DE GIB :	ALBOUY Nicolas, 8898 Impasse du Rouquet, 12510 DRUELLE BALSAC FABRY Jean-François, 6 Lot. Le Coteau 12310 BERTHOLENE
AGRICULTRICES :	CATHALA Delphine, Toizac, 12510 OLEMPS CONTASTIN Cécile, Bouyrissac, 12620 ST LAURENT DE LEVEZOU
FERMIERS :	SOLIGNAC Emilie, Estables, 12560 ST LAURENT D'OLT
BAILLEURS :	DEBONS René 12260 FOISSAC
ANCIENS EXPLOITANTS :	LANNE Marie Pierre, Le Bourg, 12210 ARGENCES EN AUBRAC
EMPLOY. DE M.D'OEUVRE :	CAZOTTES Emmanuelle, Calmels, 12430 TRUEL
PROD. TRANSF. PROD. FER. :	VAYSSE Joël, Chemin de l'Auterne, 12000 RODEZ
TRANSMISSION :	RABAYROL Claude, Beluel, 12270 NAJAC
COMMUNICATION :	



FDSEA de l'AVEYRON - Carrefour de l'Agriculture 12026 Rodez Cedex 9
05.65.73.77.95 / fdsea.secretariat@fdsea12.fr

Suivez-nous sur

